

Chers parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école des Etangs pour la **rentrée 2022-2023**, voici les modalités à suivre :

Etape 1 :

Vous rendre à la mairie ou envoyer un mail à l'adresse suivante :

mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr

Merci de préciser en objet « demande d'inscription à l'école des Etangs » et de fournir en pièces jointes un justificatif de domicile de moins de 6 mois ainsi qu'une copie du livret de famille.

La mairie vous délivrera en réponse **un certificat de scolarité**.

Etape 2 :

Envoyer un mail à l'école à cette adresse : ce.0010389t@ac-lyon.fr

En pièces jointes, merci d'envoyer les documents suivants :

- le certificat de scolarité
- la fiche de renseignements complétée (ci-jointe)
- une copie des pages vaccinations du carnet de santé
- le certificat de radiation si votre enfant était déjà scolarisé cette année

Etape 3 :

Je procéderai à l'**inscription** de votre ou vos enfant(s) puis vous recontacterai pour vous confirmer celle-ci.

Une visite de l'école sera proposée au mois de juin. Cette rencontre sera l'occasion de répondre à vos questions et de vous accompagner au cours de cette étape importante dans la vie de votre famille et de votre enfant.

Je reste à votre disposition tous les lundis aux coordonnées que vous trouverez ci-dessous.

A très bientôt.

Aurore CHARRE

Directrice
Ecole Primaire Publique
01390 Saint-Jean-de-Thurigneux
Mail: ce.0010389t@ac-lyon.fr
Tél: 04-74-00-84-83